FICHE REPÈRE STRUCTURE

Cette fiche vise à présenter le contexte d'hébergement des personnes et certains éléments qu'il nous semble important de porter à connaissance des professionnels de santé qui les reçoivent. Ils ne sont pas applicables à toutes les situations des personnes hébergées mais peuvent amener pour certaines des éléments de compréhension. Notre objectif est de favoriser la communication mutuelle et l'adhésion à un parcours de soins qui tient compte de l'environnement et de l'expérience des personnes.

CADA ENTRAIDE PIERRE VALDO



Coordonnées :
CADA ALP 'ASILE
8 rue Octant 38130 ECHIROLLES
Standard : 04 76 46 65 38
Email : siege@epvaldo.org

TYPOLOGIE DU LIEU

Capacité d'accueil de la structure :
Depuis sa création en juillet 2016, le Centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) Alp'Asile dispose d'une capacité d'accueil total de 100 places. L'OFII (Office français de l'immgration et de l'integration) oriente directement les personnes vers le CADA après passage en préfecture.

Missions :
5 missions principales : l'accueil, l'hébergement et la domiciliation des demandeurs d'asile (isolés ou en famille), l'accompagnement dans les démarches administratives et juridique, l'accompagnement sanitaire et social, le développement de partenariats avec les collectivités locales et le tissu associatif, l'accompagnement à la sortie du CADA, notamment vers un logement autonome ou un centre d'hébergement.

Profil du public accueilli : Demandeurs d'asile (isolés ou en famille). Toutes procédures sauf DUBLIN.

Organisation de l'hébergement :
Appartement en diffus sur l'agglomération grenobloise. Une personne isolée sera en colocation (chambre privée), une famille (couple, famille monoparentale, couple avec enfants) auront leur propre logement. Les colocations impliquent le partage des pièces à vivre les appartements en famille.
Tous les logements proposés offrent aux personnes accueillies l'équipement de base nécessaire à la vie quotidienne : sanitaires, mobiliers, électro-ménagers, nécessaires de cuisine, linges de lit, produits d'entretien. Pas de professionnels sur place, pas d'astreinte d'urgence. Paiement d'une garantie pour la chambre ou logement, possibilité de payer en 15 fois.

Durabilité de l'accueil : Hébergement temporaire durant la demande d'asile.

Accompagnement proposé : 1 cheffe de service, 3 travailleurs sociaux, une infirmière, une psychologue. 1 Service technique pour la maintenance des logements.

ALIMENTATION

- Une cuisine est à disposition dans chaque appartement ou colocation.
- Chaque personne peut bénéficier d'un colis alimentaire avec les restaurants du cœur de son secteur.
- Ressources au minimum de 210 euros pour une personne (Allocation demandeurs d'asile). L'association Entraide Pierre Valdo peut donner des CAP à titre exceptionnel si aucune ressource, ou à rembourser si problème de droits.

SOMMEIL

- Taille du lieu de vie adapté à chaque situation. Chambre de minimum 9m2 pour une personne.
- Partage des chambres pour les enfants.
- Lieu de vie parfois situé dans un quartier sensible, sujet à tensions avec les habitants (bagarres, nuisances sonores). Qualité du sommeil impacté par la météo/chaleur ou parfois nuisibles.

HYGIÈNE

- Accès à l'eau dans chaque logement ou colocation.
- Chaque appartement est doté d'une machine à laver et d'un étendoir.
- Quelquefois, présence de cafards ou punaises de lit. Protocole de l'association à tenir et intervention rapide d'une entreprise spécialisée.

ENVIRONNEMENT

- Appartements présents sur tout le territoire de l'agglomération.
- Logements souvent proches des transports en commun, des écoles, commodités essentielles.

PROBLÉMATIQUES RÉCURRENTES DES FAMILLES

Peu de ressources : diversification de l'alimentation difficile + pas de droit au travail pendant la demande d'asile.
Pas de droits CAF en demande d'asile, parfois même après l'obtention d'un certain type de titre de séjour. Grande précarité.
Dépendance aux associations

Santé : AME ou C2S mais parfois aucun droit, et difficulté d'accès aux professionnels de santé

Langue : peu de personnes parlent français, difficulté d'accès aux interprètes en dehors de l'association.

Temporalité : difficulté à s'investir quand on ne sait pas si on va s'installer sur le territoire

Protection de l'enfance

Difficulté face à la séparation avec les enfants

Psychotraumatisme lié à l'exil : manque de prise en charge

COMMUNICATION

- Pas d'accès à internet dans les hébergements (colocations et appartement famille)
- Peu de ressources pour s'acheter des cartes sim + téléphone
- Barrière de la langue
- Difficultés pour lire/écrire / public allophone